

Lettre des IA-IPR relative à l'évaluation des acquis des élèves, à l'attention des professeurs de sciences de la vie et de la terre

Nous vous remercions par avance, pour l'attention que vous saurez porter à ces éléments de réflexion sur l'évaluation. Nous partageons tous la volonté de mieux faire réussir nos élèves dès cette année de mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire. Nous savons que l'évaluation constitue un enjeu important dans le cadre du nouveau socle commun et qu'elle est au centre de vos préoccupations actuelles. Aussi, nous vous adressons cette lettre afin de vous accompagner dans l'évaluation positive de vos élèves au quotidien, et de vous aider à remplir les bilans périodiques et à évaluer collectivement le niveau de maîtrise des élèves dans chacun des domaines du nouveau socle commun lors des bilans de fin de cycle.

Quelques propos liminaires permettant de faire le lien entre les programmes et les nouvelles modalités d'évaluation nous semblent nécessaires.

Pour rappel, les programmes d'enseignement (BO spécial n°11 du 26 novembre 2015) sont organisés par cycle de trois années ; chacun est constitué de trois volets :

- le volet 1 présente les caractéristiques du cycle ;
 - le volet 2 précise la contribution des disciplines à chacun des cinq domaines du nouveau socle commun tel qu'il est défini dans le BO n° 17 du 23 avril 2015, évalués à chaque fin de cycle ; le premier domaine (consacré aux langages) réunit quatre composantes qui ne sont pas compensables entre elles.
 - le volet 3 décline les objectifs de chaque discipline pour le cycle et explicite, à l'entrée de chaque programme disciplinaire, les liens étroits entre les compétences travaillées et les différents domaines du socle commun.
- Les trois volets, complémentaires, montrent la cohérence forte entre le travail disciplinaire et le socle commun : ils sont intimement liés.

Par ailleurs, les programmes étant organisés par cycle de trois années, un travail progressif doit être mis en place par les enseignants d'une même équipe afin de faire acquérir par les élèves les compétences et connaissances au niveau visé. L'évaluation, au quotidien, tout au long d'une année puis sur les trois années, en est fonction.

En équipe du pôle science en cycle 3 et en équipe de SVT en cycle 4 vous construisez un projet de formation des élèves sur trois ans qui permet de les former aux compétences et connaissances disciplinaires et contribue ainsi à l'acquisition des compétences du socle **dans l'ensemble des domaines**.

Au cours de la formation, l'évaluation a pour objectif d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages. Elle doit leur permettre d'identifier leurs acquis et leurs progrès dans l'appropriation de connaissances, des démarches, des modes de communication, des gestes techniques et des attitudes scientifiques. Cette évaluation positive utilise les erreurs des élèves comme outil pour apprendre.



Les bilans périodiques rendent compte des points essentiels évalués au cours de la période écoulée ainsi que des acquis et des progrès.

L'exhaustivité des compétences évaluées ainsi que l'ensemble des résultats des évaluations n'a donc pas vocation à figurer dans le bilan périodique mais dans le cahier des élèves.

2/3

- ❖ Dans la colonne : « Principaux éléments du programme travaillés », il convient de faire référence aux compétences évaluées et à leur contexte de mise en œuvre.

En effet, les « compétences travaillées » inscrites dans le volet 3 des programmes sont travaillées à toutes les périodes, il est difficile de les mentionner dans cette partie sans contexte que l'on prendra dans la première colonne du texte officiel des programmes « compétences et connaissances associées ».

Un exemple :

Comprendre la différence entre météo et climat

Savoir expliquer la formation d'un ouragan et les risques qui y sont associés

- ❖ Dans la colonne : « acquisitions, progrès, difficultés éventuelles », il convient de faire référence aux « compétences travaillées » du volet 3 des programmes qui ont été évaluées au cours du trimestre.

Un exemple :

Tu es capable de trouver les informations importantes dans différents types de documents. Tu commences à savoir faire le lien entre ces informations. Pour progresser encore dans l'organisation de tes idées à l'écrit, tu peux les expliquer à l'oral lors du travail de groupe.

Le bilan de fin de cycle, établi de façon collégiale, a pour objectif de porter un regard global sur le niveau de maîtrise des élèves des compétences du socle en fin de parcours.

Il ne peut donc être réalisé en additionnant ou moyennant des résultats obtenus dans les différentes disciplines ou tout au long du cycle.

En SVT, vous pouvez vous appuyer sur les grilles d'évaluation des compétences disciplinaires et transversales que vous avez construites en équipe. Elles vous permettront de contribuer à l'évaluation du niveau de maîtrise des compétences des élèves dans chacun des domaines du socle.

Pour vous accompagner dans la réflexion sur les nouvelles modalités d'évaluation des acquis et des progrès des élèves, des ressources sont à votre disposition.

- Ressources relatives à l'évaluation positive, aux activités évaluatives, à l'implication de l'élève dans l'évaluation : <http://reformeducollege.ac-versailles.fr/l-evaluation-dans-le-cadre-de-la-reforme-du-college>
- Ressources permettant d'aider les enseignants à évaluer la maîtrise du niveau 3 à chaque fin de cycle (disponibles sur Eduscol et également accessibles depuis le site académique) : <http://eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-du-cycle-2-au-cycle-4.html>



3/3

- Diaporamas des conférences pédagogiques de SVT de juin 2016 et janvier 2017, sur l'espace réservé Profsvt : <https://edu-agera.ac-versailles.fr/>

Le LSU, livret scolaire unique, réunit les différents bilans, périodiques et de fin de cycle et suit l'élève tout au long de sa scolarité obligatoire. C'est un outil institutionnel auquel il convient de se référer afin de s'en approprier l'esprit, quel que soit le logiciel ou l'outil utilisé.

Un document d'aide à la saisie du LSU en ligne sur Eduscol sera d'une aide précieuse pour compléter le bilan périodique (quel que soit le logiciel utilisé) :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/04/6/Aide_a_la_saisie_LSU_college_660046.pdf. Ce document est également accessible depuis le site académique.